AFFAIRES GENERALES ET POLITIQUE
GENERAL AFFAIRS AND POLICY

Projet d'ordre du jour
Draft agenda

mars / March 2009

HccH
HAGUE CONFERENCE ON
PRIVATE INTERNATIONAL LAW
CONFÉRENCE DE LA HAYE
DE DROIT INTERNATIONAL PRIVÉ

PROJET D'ORDRE DU JOUR

proposé par le Bureau Permanent

* * *

DRAFT AGENDA

proposed by the Permanent Bureau

Conseil sur les affaires générales
et la politique de la Conférence de mars / avril 2009

Council on General Affairs
and Policy of the Conference of March / April 2009

Permanent Bureau | *Bureau Permanent*
6, Scheveningseweg 2517 KT The Hague | *La Haye* The Netherlands | *Pays-Bas*
telephone | *téléphone* +31 (70) 363 3303 fax | *télécopieur* +31 (70) 360 4867
e-mail | *courriel* secretariat@hcch.net website | *site internet* http://www.hcch.net

PROJET D'ORDRE DU JOUR

RÉUNION DU CONSEIL SUR LES AFFAIRES GÉNÉRALES ET LA POLITIQUE DE LA CONFÉRENCE

(31 mars – 2 avril 2009)

Le projet d'ordre du jour sera suivi avec souplesse et sera au besoin modifié pour tenir compte des discussions en cours au sein de la réunion du Conseil, notamment pour les points relatifs aux travaux futurs.

Les sessions débuteront normalement à 9 h 30 avec une pause déjeuner de 13 h. à 14 h 30, **à l'exception de la première journée qui débutera à 14 h.**, pour s'achever à 18 h. Des pauses café sont prévues de 11 h. à 11 h 15 et de 16 h. à 16 h 15.

Mardi 31 mars 2009, 14 h.

I. Rapport sur les activités menées depuis la dernière réunion du Conseil (1 - 3 avril 2008)

1. Compte rendu des travaux réalisés en 2008.

   Voir le projet de Rapport annuel 2008 (Doc. prél. No 12 de mars 2009).

2. Compte-rendu des travaux du premier trimestre 2009.

   Rapport et discussion des conclusions de :

   – la Commission spéciale sur le fonctionnement pratique des Conventions de La Haye Apostille, Notification, Obtention des preuves et Accès à la justice (2 - 12 février 2009) – *voir Document préliminaire No 4 de février 2009* ; *le Secrétariat présentera un exposé oral ;*
   – la Conférence sur les communications judiciaires directes concernant les questions de droit de la famille et le développement de réseaux judiciaires, conjointement organisée par la Commission européenne et la Conférence de La Haye (Bruxelles, 15 – 16 janvier 2009) – *voir Document préliminaire No 3 de février 2009* ; *le Secrétariat présentera un exposé oral ;*
   – la Troisième Conférence judiciaire de Malte sur les questions transfrontières de droit de la famille (St Julian's, Malte, 24 – 26 mars 2009) – *voir Document d'information No 2 de mars 2009* ; *le Secrétariat présentera un exposé oral.*

II. Travaux futurs : nouveaux sujets

Ce chapitre est réservé à la discussion de tout nouveau sujet qui a été, ou qui pourrait être, proposé par les gouvernements, les organisations internationales ou le Bureau Permanent. Voir le Document préliminaire No 2 de février 2009, préparé par le Bureau Permanent, qui comprend des observations sur chacun des points ci-dessous.

3. La médiation familiale transfrontière.

   Voir l'« Étude de faisabilité sur la médiation transfrontière en matière familiale – réponses au questionnaire », *Document préliminaire No 10 de mars 2008, discussions portant sur le questionnaire préparé par le Bureau Permanent (L.c. ON No 29(07) en date du 8 octobre 2007), ainsi que les commentaires reçus.*

4. La loi applicable aux contrats internationaux.

   Voir « Étude de faisabilité sur le choix de la loi applicable en matière de contrats internationaux. Rapport sur les travaux effectués et plan de travail suggéré pour l'élaboration d'un futur instrument », Document préliminaire No 7 de mars 2009.

5. L'accès au contenu du droit étranger et le besoin de développer un instrument mondial dans ce domaine.

   Voir « L'accès au contenu du droit étranger », Document préliminaire No 11 de mars 2009.

6. Proposition d'un Protocole à la *Convention de La Haye du 25 octobre 1980 sur les aspects civils de l'enlèvement international d'enfants*.

   Voir aussi la proposition de la Suisse d'août 2007 communiquée aux Organes nationaux et de liaison des Membres, aux États parties à la Convention de 1980, ainsi qu'aux autres États et Organisations qui ont participé à la Cinquième réunion de la Commission spéciale sur le fonctionnement de la Convention de 1980, en vue de recueillir leurs observations (L.c. ON No 35(07), en date du premier novembre 2007) ; voir Document préliminaire No 12 de mars 2008.

7. La possibilité d'élaborer un Protocole à la *Convention de La Haye sur le recouvrement international des aliments destinés aux enfants et à d'autres membres de la famille*, portant sur le recouvrement des aliments à l'égard des personnes vulnérables.

   Voir Recommandation No 9, Acte final de la Vingt et unième session, partie C, p. 54.

8. L'application de certaines techniques juridiques de droit international privé en matière de migration internationale.

   Voir le Document préliminaire No 8 (troisième note de suivi) de mars 2009.

9. Autres sujets retenus à l'ordre du jour par le Conseil :

   a) les questions de droit international privé soulevées par la société de l'information, dont le commerce électronique ;

   b) les conflits de juridictions, la loi applicable et la coopération judiciaire et administrative en matière de responsabilité civile pour les dommages causés à l'environnement ; *voir Document préliminaire No 8 de mai 2000 ;*

   c) la compétence judiciaire, la reconnaissance et l'exécution des décisions en matière de succession ;

   d) la compétence judiciaire, la loi applicable, la reconnaissance et l'exécution des jugements relatifs aux couples non mariés ; *voir Document préliminaire No 11 de mars 2008 ;*

   e) l'évaluation et l'analyse des questions juridiques transfrontières soulevées par des titres détenus auprès d'un intermédiaire et le droit des sûretés, en tenant notamment compte des travaux menés par d'autres organisations internationales.

10. Tout autre sujet suggéré au Bureau Permanent[1] :

Étude de faisabilité relative à l'assistance juridique notamment concernant les créances de faible importance ou les créances incontestées (proposition de la Commission spéciale de 2 – 12 février 2009).

18 h. Lancement de la section en espagnol du site Internet multilingue de la Conférence de La Haye, suivi d'une réception offerte par le Bureau Permanent dans le bâtiment de l'Académie.

Mercredi 1 avril 2009

III. Tour de table sur l'avancement des signatures, ratifications et adhésions aux Conventions ; signature ou dépôt d'instruments de ratification ou d'adhésion aux Conventions de La Haye

11. Conventions adoptées par la Vingt et unième session (2007) :

a) *Convention du 23 novembre 2007 sur le recouvrement international des aliments destinés aux enfants et à d'autres membres de la famille ;*

b) *Protocole du 23 novembre 2007 sur la loi applicable aux obligations alimentaires*.

Préparation de la Commission spéciale de novembre 2009 sur la mise en œuvre de la Convention obligations alimentaires.

12. Convention adoptée par la Vingtième session (2005) :

Convention du 30 juin 2005 sur les accords d'élection de for.

13. Convention adoptée par la Dix-neuvième session (2002) :

Convention du 5 juillet 2006 sur la loi applicable à certains droits sur des titres détenus auprès d'un intermédiaire.

14. Conventions adoptées par la Dix-huitième session (1996) et par la Commission spéciale à caractère diplomatique (1999) :

a) *Convention du 19 octobre 1996 concernant la compétence, la loi applicable, la reconnaissance, l'exécution et la coopération en matière de responsabilité parentale et de mesures de protection des enfants ;* et

b) *Convention du 13 janvier 2000 sur la protection internationale des adultes*.

15. Conventions adoptées par les Sessions précédentes :

Sont soumises à discussion les Conventions suivantes :

a) *Convention du premier février 1971 sur la reconnaissance et l'exécution des jugements étrangers en matière civile et commerciale ;*

b) *Protocole additionnel du premier février 1971 à la Convention de La Haye sur la reconnaissance et l'exécution des jugements étrangers en matière civile et commerciale.*

[1] Voir également annexe A.

IV. Suivi, aide et appui aux Conventions

A. Conventions relevant du droit commercial et financier, ainsi que de la coopération et du contentieux judiciaires

16. Suivi de la Commission spéciale du 2 – 12 février 2009 :

    a) Convention Apostille ;

    b) Convention Notification ;

    c) Convention Obtention des preuves ; et

    d) Convention Accès à la justice.

B. Conventions relatives à la protection internationale des enfants, des adultes vulnérables, des relations internationales familiales et patrimoniales

17. Rapport sur les activités relatives aux Conventions de 1980, 1993 et 1996, notamment :

    a) suivi de la réunion de la Commission spéciale d'octobre-novembre 2006 sur le fonctionnement de la Convention de 1980 et la mise en œuvre de la Convention de 1996, comprenant les progrès réalisés dans la préparation des Guides de bonnes pratiques ; préparation de la prochaine Commission spéciale de 2011 ;

    b) préparation de la Commission spéciale de 2010 sur le fonctionnement pratique de la Convention de 1993, incluant les progrès réalisés dans la préparation des Guides de bonnes pratiques.

C. Questions d'ordre général

18. Suivi et appui aux Conventions à travers les technologies de l'information.

19. Réseau judiciaire et communications judiciaires directes.

V. Développements régionaux

a) Amérique latine

b) Asie-Pacifique

c) Processus de Malte

d) Afrique

e) États de la CEI

f) Présence de la Conférence de La Haye dans les régions du monde.

VI. Organisation des travaux de la Conférence

20. Centre international d'études judiciaires et d'assistance technique

    a) Résultats, développements actuels et programme de travail provisoire 2009-2012

    b) Méthodes de financement, notamment pour les pays répondant aux critères du programme Aide au Développement officiel de l'OCDE.

12 h 30 Signatures, dépôt d'instruments de ratification ou adhésion aux Conventions, suivis d'une réception offerte par la République tchèque dans le bâtiment de l'Académie.

VII. Travaux futurs (suite des discussions)

Jeudi 2 avril 2009

VIII. Organisation des travaux de la Conférence (suite des discussions)

21. Plan stratégique.

    Rapport du Secrétariat sur les progrès réalisés (voir Doc. prél. No 5 de mars 2009).

22. Proposition de Budget pour l'Exercice financier LV (premier juillet 2009 – 30 juin 2010).

    Projet de Budget pour l'Exercice financier LV (premier juillet 2009 – 30 juin 2010) et Exposé des motifs (voir Doc. prél. No 9 de mars 2009).

23. Budget supplémentaire pour l'Exercice financier LV (premier juillet 2009 – 30 juin 2010), 1ère Partie : Projets spéciaux et Dépenses ; 2ème Partie : le Centre international d'études judiciaires et d'assistance technique de la Conférence de La Haye.

    Projet de Budget supplémentaire pour l'Exercice financier LV (premier juillet 2009 – 30 juin 2010) et Exposé des motifs (voir Doc. prél. No 10 de mars 2009).

IX. Coopération avec d'autres organisations internationales

24. Coopération avec la CNUDCI, UNIDROIT et d'autres organisations mondiales.

25. Coopération avec l'Union européenne et d'autres organisations régionales ; *le Secrétariat présentera un exposé oral.*

X. Conclusions

La réunion se terminera à 17 h. au plus tard.

Annexe A

Sujets suggérés de manière informelle au Bureau Permanent[1] *:*

- poursuite du Projet sur les Jugements, ajout possible de Protocoles à la Convention sur les accords d'élection de for, d'une loi modèle ou d'accords (bilatéraux) modèles ;

- élaboration d'un guide pratique de droit international comparé (pays par pays ou thème par thème) ;

- élaboration d'accords bilatéraux modèles en vue de faciliter la mise en œuvre des Conventions (multilatérales) de La Haye ;

- questions de droit international privé relatives à la propriété intellectuelle ;

- recouvrement international des avoirs relevant de l'exécution au titre du droit pénal comme du droit civil et commercial, lié aux mesures provisoires et conservatoires ;

- questions relevant du statut des enfants (sauf l'adoption), notamment la reconnaissance de la filiation ;

- conventions (ou modèles de lois) sur la loi applicable aux contrats spécifiques (contrats d'échange ; opérations sur le marché à terme) ;

- questions soulevées par les effets extraterritoriaux des règlementations internes : comment préserver, par l'intermédiaire de la coopération internationale et l'exécution réciproque, l'intégrité de la variété croissante des systèmes de régulation dans un monde de plus en plus interdépendant ;

- proposition récemment faite au Bureau Permanent : système de communication directe dans les cas transfrontaliers d'insolvabilité.

[1] Voir, notamment, Doc. prél. No 20 de mars 2002 à l'intention de la Dix-neuvième session : « Observations sur la stratégie de la Conférence de La Haye en réponse à la lettre du Secrétaire général du 30/31 juillet 2001 » (les sujets apparaissant déjà plus haut dans l'ordre du jour ne sont pas mentionnés ici).